

Les inscriptions pour **l'année 2018/2019** pour la restauration scolaire et/ou le centre de loisirs sont reçues au service des affaires scolaires de la Mairie

À PARTIR du 18 JUIN 2018 et AVANT LE 03 AOUT 2018

Mairie de Port-de-Bouc Service des Affaires Scolaires
Bureau ouvert du Lundi au Vendredi
De 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H30

Pièces justificatives :

Attestation de paiement CAF

*Et justificatifs d'état civil et de domicile, **seulement** dans le cas de modifications*

Dans le cas où vous souhaitez une inscription en restauration scolaire pour seulement 2 jours, aucune pièce supplémentaire.

Dans le cas où vous souhaitez une inscription en restauration scolaire 4 jours par semaine, ajouter les pièces suivantes :

- Copie du dernier bulletin de salaire de chacun des parents
- Sinon.....Tout document ; certificat médical, attestation ou convention de stage, autres.....justifiant une situation particulière.

Dans le cas où vous souhaitez une inscription au centre de loisirs, fournir :

Copie des pages vaccinations du carnet de santé.

Aucune inscription ne sera acceptée sans les pièces justificatives correspondantes et de même si la restauration scolaire de l'année 2017/2018 n'est pas entièrement soldée.